

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six et le onze Mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Symphorien Sous Chomérac s'est réuni, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GIRAUD Claude, Maire.

PRESENTS : Mesdames BAUDOUIN Camille – CHAUSSIGNAND Emilie - CLAIR Chrystelle – DELINOTTE Lucile – GERARD Amandine – SERUSCLAT Sylvie - Messieurs GIRAUD Claude – FAYETTE Olivier – BRUN Christophe – GAUTHIER Nicolas - GOUNON Christophe – RUIZ Bruno – TONIZZO Andréa

ABSENTE : Madame DESCOURS Martine

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame GERARD Amandine

• **ORDRE DU JOUR** :

- Modification délibération commission appel offres
- Désignation délégués CLI
- Désignation délégués attribution logements sociaux
- Désignation référent sureté
- Création commissions communales
- Revalorisation Redevance Occupation Domaine Public réseaux télécom
- Complément délibération indemnité de fonction
- Questions diverses.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite Madame GERARD Amandine pour la fonction de secrétaire de séance, demande l'approbation du dernier compte rendu de réunion et précise la notion de conflit d'intérêts sur les sujets abordés. Madame GERARD accepte la fonction de secrétaire de séance et le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu de réunion.

Une élue demande à avoir les projets de délibération avec les convocations. Il n'est malheureusement pas possible de répondre favorablement à cette demande vu la charge de travail du secrétariat, l'organisation d'un conseil municipal par mois accentuant les tâches à réaliser.

Modification délibération commission appel offres : annulation délibération N° 05-13042025

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres,

Considérant que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le maire,

Toutefois, en application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Vu la délibération N° 05-13042026 ou il avait été omis un suppléant,

Considérant le dépôt d'une liste unique de candidats, la commission d'appel d'offres sera composée ainsi : Monsieur GIRAUD Claude, Président

Sont candidats au poste de titulaire : Madame BAUDOUIN Camille, Madame SERUSCLAT Sylvie, Monsieur GOUNON Christophe

Sont candidats au poste de suppléant : Monsieur BRUN Christophe, Mesdames CHAUSSIGNAND Emilie, CLAIR Chrystelle

Désignation délégués CLI Cruas Meysse : Suite au renouvellement des élections municipales, la Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meysse est amenée à se renouveler. Afin qu'elle soit en conformité avec l'article R125-57 du code de l'environnement, la composition a été modifiée.

Vu l'arrêté N° 2026-202 du département de l'Ardèche portant composition de la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meysse,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au titre du collège des élus,

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité des membres présents, DESIGNNE

Comme délégué titulaire : Monsieur BRUN Christophe

Comme délégué suppléant : Monsieur GAUTHIER Nicolas

Désignation délégués commission attribution logements sociaux : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a sur son territoire un certain nombre de logements sociaux. La commune assiste aux commissions d'attribution des logements sociaux d'Ardèche Habitat ou d'ADIS. Il y a donc lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité des membres présents, DESIGNNE :

Comme délégué titulaire : Madame BAUDOUIN Camille

Comme délégué suppléant : Monsieur GIRAUD Claude

Désignation référent sureté : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de nommer un référent sécurité civile dont la tâche sera de veiller à l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde et de gérer la réserve communale de sécurité civile.

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité des membres présents, DESIGNNE :

Comme référent sureté : Monsieur BRUN Christophe

Création comités consultatifs et commissions communales : Monsieur le Maire rappelle que :

Conformément à l'article L2143-2 du Code général des collectivités territoriales, " le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil " .

Conformément à l'article L121-22 du Code général des collectivités territoriales, " le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le Maire qui en est président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la majorité des membres qui les composent. Le Maire est président de chaque commission.

Il est donc proposé de créer pour la durée du mandat :

Comité consultatif COMMUNICATION INFORMATION : Elaboration d'une gazette
Elues déléguées : Mesdames SERUSCLAT Sylvie, GERARD Amandine CLAIR Chrystelle

Comité consultatif PARTICIPATION HABITANTS : Réunions publiques, permanences, organisation des groupes de travail, référents quartiers, accompagnants aux projets
Elue déléguée : Madame DELINOTTE Lucile
Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, GERARD Amandine, Monsieur GIRAUD Claude

Comité consultatif ANIMATION ELUS ET ACCOMPAGNANTS : coordination de l'intervention des élus et accompagnants, agenda, répartition des tâches, veiller à une bonne circulation des informations
Elue déléguée : Madame BAUDOUIN Camille
Membres : Madame SERUSCLAT Sylvie, Messieurs GIRAUD Claude, FAYETTE Olivier

Comité consultatif: ENVIRONNEMENT : Faire émerger des projets en lien avec la préservation des espaces naturels de la commune, des cours d'eaux, lien avec l'agriculture, gestion des problèmes liés aux exploitations
Elu délégué : Monsieur TONIZZO Andréa
Membres : Madame BAUDOUIN Camille, Messieurs BRUN Christophe, RUIZ Bruno

Comité consultatif: CADRE DE VIE : travaux bâtiments communaux, voirie, repérer les besoins, les prioriser, les résoudre
Elus délégués : Messieurs FAYETTE Olivier, GAUTHIER Nicolas
Membre : Monsieur BRUN Christophe,

Comité consultatif: SECURITE – INCIVILITES : réfléchir à des stratégies, ou projets pour lutter contre les incivilités et comment communiquer sur ces sujets (dépôts sauvages, vitesse autres événements...)
Elu délégué : Monsieur GIRAUD Claude
Membre : Madame BAUDOUIN Camille

Comité consultatif: CŒUR DE VILLAGE : Recherche sur aménagement possible, montage des dossiers avant présentation en réunion de coordination.
Elu délégué : Monsieur GIRAUD Claude

Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, CHAUSSIGNAND Emilie, Monsieur GOUNON Christophe

Comité consultatif : PATRIMOINE : Valoriser et préserver le patrimoine, impulser et suivre les rénovations nécessaires, faire connaître l'histoire du village

Elu délégué : Monsieur BRUN Christophe

Membres : Messieurs GOUNON Christophe, GAUTHIER Nicolas

Comité consultatif : ASSAINISSEMENT : Suivre le fonctionnement des stations d'épuration et les projets de développement ainsi que les réseaux

Elus délégués : Messieurs GOUNON Christophe, FAYETTE Olivier

Membres :

Comité consultatif : ENFANCE-JEUNESSE : création d'une politique et de projets pour grandir et s'épanouir à Saint Symphorien

Elu délégué : Madame DELINOTTE Lucile

Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, GERARD Amandine, CLAIR Chrystelle, Messieurs GIRAUD Claude, FAYETTE Olivier

Comité consultatif : ANIMATION VIE LOCALE : coordonner les associations, les projets d'animation culturels, soutenir et développer l'activité économique

Elus délégués : Monsieur BRUN Christophe et Madame CHAUSSIGNAND Emilie

Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, GERARD Amandine, SERUSCLAT Sylvie,

Comité consultatif : ACTION SOCIALE : prendre soin de tous les habitants, colis, repas des aînés

Elu délégué : Monsieur RUIZ Bruno

Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, CLAIR Chrystelle, DELINOTTE Lucile, GERARD Amandine, SERUSCLAT Sylvie

Commission communale : COMMUNICATION : mels, réseaux sociaux, site internet

Elu président : Monsieur GIRAUD Claude

Membres : Mesdames SERUSCLAT Sylvie, GERARD Amandine

Commission communale : FORMATION DES ELUS : recenser les besoins des élus, les soumettre et les organiser

Elu président : Monsieur GIRAUD Claude

Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, DELINOTTE Lucile, Monsieur GOUNON Christophe

Commission communale : URBANISME : dépôt des autorisations d'urbanisme et contrôle des travaux réalisés

Elu président : Monsieur GIRAUD Claude

Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, CHAUSSIGNAND Emilie, Monsieur GOUNON Christophe

Commission communale : PROJET TEOULIERES : travail sur l'opération en cours

Elu président : Monsieur GIRAUD Claude

Membres : Mesdames BAUDOUIN Camille, CHAUSSIGNAND Emilie, Monsieur GOUNON Christophe

Commission communale : FINANCES : préparation du budget et suivi de son exécution
Elu président : Monsieur GIRAUD Claude
Membres : Mesdames SERUSCLAT Sylvie, CLAIR Chrystelle, BAUDOIN Camille

Commission communale : PERSONNEL COMMUNAL : travailler sur les évolutions et les besoins
Elu président : Monsieur GIRAUD Claude
Membres : Mesdames BAUDOIN Camille, GERARD Amandine, SERUSCLAT Sylvie, Monsieur FAYETTE Olivier

Commission communale : ELECTIONS : contrôle des inscriptions et des radiations
Elues déléguées : Mesdames Chrystelle CLAIR, DELINOTTE Lucile

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE la création des comités consultatifs et des commissions communales désignés ci-dessus,
APPROUVE la composition des comités consultatifs et des commissions communales désignés ci-dessus,
DIT que les habitants de la commune seront informés de la possibilité d'intégrer les comités consultatifs

Désignation d'autres délégués : à l'unanimité des membres présents

Correspondant défense : Madame DELINOTTE Lucile

Référent bibliothèque : Madame SERUSCLAT Sylvie

Délégué Restauration scolaire : Madame BAUDOIN Camille

Commission Intercommunale des Impôts Directs : Mesdames SERUSCLAT Sylvie et CLAIR Chrystelle

Plan Climat Air Energie Territorial : Titulaire : Monsieur TONIZZO Andréa, Suppléant : Monsieur RUIZ Bruno

Office Intercommunal du Tourisme : Madame CHAUSSIGNAND Emilie

Référent Ambroisie, Moustique tigre, Chenilles processionnaires : Messieurs RUIZ Bruno et BRUN Christophe

Redevance Occupation du Domaine Public : réseaux télécom : Les installations d'infrastructures de télécommunications existantes sur la commune de SAINT SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC sont les suivantes :

- Artère aérienne : $7.329 \times 40 \text{ €} = 293.16$
 - Artère souterraine : $4,695 \times 30 \text{ €} = 140,85$
 - Emprise au sol : $0,5 \times 20 \text{ €} = 10,00$
- TOTAL = 444,01

Coefficient d'actualisation 2026 : 1.63715

Total de la redevance 2026 = 726.91 €

Le Conseil Municipal après délibération à l'unanimité, APPROUVE ces tarifs, AUTORISE Monsieur le Maire à établir le titre correspondant.

Complément délibération Indemnités de fonction : délibération ajournée.

QUESTIONS DIVERSES

Appel à projets amendes de police : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir des financements du département liés aux amendes de police. Les travaux doivent être en lien avec la sécurité routière en bordure ou aux abords des routes départementales. Les dossiers sont à déposer avant le 31 Juillet. Le plateau traversant devant le groupe scolaire ainsi que le carrefour sont jugés dangereux. Le groupe de travail cadre de vie étudiera ce projet.

Groupement commandes assurance avec la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron : pour adhérer au groupement de commandes le coût serait de 408 Euros TTC sans être certain de signer la convention d'adhésion à l'issue de la consultation. Le Conseil Municipal ne donne pas suite et reverra les contrats d'assurance de manière isolée.

Transition alimentaire : un document réalisé par la Communauté de Communes nous informe de la qualité de la nourriture sur 2025, ont été servis 24 % de produits bio et 26 % de produits durables et de qualité, de plus le service de restauration n'utilise plus de plastique ni pour sa production ni pour le service. Le document sera affiché au réfectoire.

Le problème des déchets et des restes de nourriture est évoqué, il sera étudié en commission.

Prochain Conseil Municipal : en raison de la désignation des délégués pour les élections sénatoriales, le prochain Conseil Municipal est programmé le Vendredi 05 Juin à 18 Heures 30.

Bilan 2025 Eclairage public : le syndicat Territoire d'Energie a établi un rapport d'exploitation de l'éclairage public pour l'année 2025. Il en ressort que 48.2 % des sources lumineuses sont des Leds, 57.6 % ont une puissance < à 50 W, que le taux de panne est de 7.6 % (en diminution par rapport à 2023 et 2024), qu'aucun chantier d'investissement n'a été réalisé sur 2025 et enfin que la consommation et la dépense ont augmenté en 2025 par rapport en 2024 (du fait que l'heure d'extinction a été rallongée).

Rencontre : un rendez-vous avec le Maire de Chomérac est programmé le 08 Juin à 19 Heures.

Plan canicule : le département de l'Ardèche renouvelle la cellule de vigilance canicule pour la gestion des épisodes de fortes chaleurs avec une équipe dédiée.

Colis de fin d'année : un courrier de remerciements est lu pour les colis de fin d'année envers les personnes résidant en maison de retraite. Ce courrier sera transmis à Madame PALIX.

Distribution documents : des informations sur les nouveaux bacs d'ordures ménagères seront déposées dans les boîtes aux lettres ainsi que la réunion publique présentant la nouvelle équipe municipale le 19 Mai prochain à 18 H 30 à la salle des fêtes.

Séance levée à 22 Heures 10.

Fait à Saint Symphorien sous Chomérac le 15 Mai 2026,

La Secrétaire de séance,
Madame GERARD Amandine

